

## **Annexe 2**

**Texte paru dans les *Nouvelles de l'Archéologie*, 42, hiver 1990-1991, p. 39-44 :  
POUR UN NOUVEL ESSOR DE L'ARCHEOLOGIE DE LA GAULE RURALE.  
Contribution à la réflexion sur la programmation du Conseil supérieur de la Recherche  
archéologique : Programme H.11 « Terroirs, productions et établissements ruraux gallo-romains », Gérard Chouquer, Alain Ferdière, Jean-Luc Fiches, Paul Van Ossel**

### **Un constat**

Dans les années quatre-vingt, la programmation du Conseil supérieur de la Recherche archéologique, définie dans l'ex-programme H.13, recommandait l'abandon de la plupart des fouilles alors en cours en la matière, et le dégagement de nouvelles problématiques, s'appuyant notamment sur le renouvellement méthodologique de la discipline (éclatement de la notion de site, etc.). Mais elle privilégiait la prospection et les enquêtes de terroirs, aux dépens des fouilles extensives.

Ce coup de frein donné aux fouilles traditionnelles antérieures se fondait sur deux constats : d'une part la médiocre qualité technique globale de ces fouilles, leur absence de problématique clairement posée, la quasi-absence de retombées historiques et scientifiques de leurs résultats ; d'autre part, l'obligation dans laquelle se trouvait alors l'archéologie métropolitaine de consacrer la plus grande part de ses moyens (financiers, humains et matériels) à l'archéologie de sauvetage, « préventive », au détriment de celle « de recherche », de fouille programmée.

Mais force est de constater que, quelque honorables qu'aient été les intentions, et notamment quelque salutaire pour le niveau de la discipline qu'ait été l'arrêt - à court et moyen terme - de fouilles inutiles, sans problématiques ni méthodes, le système de programmation mis en place n'a pas su imposer un véritable renouvellement des recherches et des opérations de terrain en la matière : même si les documents de programmation (H.13) publiés évoquaient, parfois sans doute trop timidement, certaines perspectives d'autres recherches à mener, il est clair que le relais n'a pas nettement été pris. Et, comme dans la plupart des autres domaines de l'archéologie métropolitaine, les recherches sur le monde rural gallo-romain se sont trouvées - qui a pu et peut aujourd'hui échapper à cette situation ? - enfermées dans la dialectique de consensus des années 80, celle du « tout-archéologie de sauvetage ».

Toutefois, les travaux de Philippe Leveau sur l'étang de Berre et les Alpilles ont été développés dans le cadre du programme PIREN du CNRS (programme interdisciplinaire sur l'environnement). En 1984, l'ATP Archéologie métropolitaine avait financé les recherches de Loïc Langouët et le programme sur l'aqueduc de Nîmes, qui comportait un volet « occupation du sol ». En 1990, la nouvelle ATP « Grands projets d'archéologie métropolitaine » a sélectionné douze projets, dont six dotés. d'au moins 100 000 F cette année. Sur six, cinq sont des études régionales (une seule étude de site : le sanctuaire de Ribemont) ; trois concernent des périodes plus anciennes que la nôtre : basse vallée de l'Aude (Guilaine), vallée de l'Aisne (ERA 12, CRA), Drôme (Beeching, ERA 36, CRA), alors que deux seulement prennent en compte l'époque romaine : programme Fréjus-Argens (Fiches, CRA), Lunellois (Favory, Raynaud).

A cette défaillance relative, liée à une conjoncture plus générale, s'ajoutent d'ailleurs ici des effets propres à la période concernée : face à la sclérose des problématiques et des méthodes de l'archéologie « classique », de l'Antiquité, au moins sur le territoire national (Gaule romaine), les étudiants et chercheurs se sont plus volontiers tournés vers des aires chronologiques différentes, au renouvellement méthodologique plus perceptible dans les années soixante-dix et quatre-vingt, comme la Protohistoire et le Moyen Age.

Les fouilles programmées sur le thème ex - H.13 ont par exemple été réduites de moitié entre 1987 (quinze autorisations) et 1988 (huit autorisations).

Quelles que soient les causes de cette absence de perspectives nouvelles - en matière de programmation des recherches et des opérations de terrain dans le domaine de la Gaule rurale, l'on ne peut se contenter de se lamenter sur ce constat.

### **Des propositions**

Les auteurs du présent « manifeste » ont donc jugé utile d'énoncer ici - sans s'ériger en « donneurs de leçons » - quelques principes généraux, quelques orientations de recherches, quelques éléments de problématiques et de méthodes dans le strict domaine concerné, susceptibles de donner plus de force à la nouvelle programmation (H.11), en offrant de véritables solutions de rechange à l'arrêt salutaire de plusieurs fouilles anciennes, afin que cette programmation ne reste pas lettre morte, et au stade des déclarations d'intention, des vœux pieux.

En effet, il ne suffit malheureusement pas d'énoncer des principes, aussi prometteurs soient-ils, pour qu'ils soient automatiquement suivis d'effets. Encore faut-il se donner les moyens d'une réelle mise en œuvre : ces moyens sont certes d'ordre financier, mais concernent surtout de grandes options générales de la discipline, et certains aspects structurels importants dans l'organisation des recherches de terrain.

Dans le droit fil d'options antérieures, le CSRA doit pouvoir mener en la matière - comme dans d'autres - une politique plus volontariste et incitative que par le passé, par exemple sous forme d'appels d'offres sur lesquels des engagements - notamment financiers - puissent être pris a priori, sur des programmes pluri-annuels. Mais aussi en incitant à orienter dans ces directions les indispensables choix à faire en matière d'intervention d'archéologie préventive.

Il est clair que les moyens - financiers mais pas seulement - nécessaires sont sans commune mesure avec ceux habituellement mis en œuvre sur les opérations de terrain hors sauvetage (au mieux quelques dizaines de milliers de francs) : une telle politique passe à l'évidence, ici comme ailleurs, par une « globalisation » des moyens - aujourd'hui à la mode ! -, une plus grande souplesse de gestion des moyens des opérations de terrain quelles qu'elles soient - de sauvetage ou de recherche - assurant leur osmose : l'opposition, mortelle pour la discipline, entre ces deux « archéologies » (!) doit être brisée, pour n'être que « de recherche » (par quelle déviance a-t-il pu en être autrement ?), incluant bien sûr les opérations de sauvetage décidées en fonction de choix raisonnés et scientifiques préalables.

On ne saurait en effet nier les perspectives historiques nouvelles qu'a ouvertes le développement exponentiel des opérations de sauvetage dans les années quatre-vingt : c'est à elles en effet que l'on doit - dans notre domaine - par exemple la réalisation de fouilles extensives sur des villas ou des fermes indigènes, la reconnaissance d'ensembles parcellaires anciens sur d'assez vastes zones, ainsi que plusieurs découvertes spectaculaires et riches d'informations en la matière.

Mais que de frustrations ! Pour une très grande part, que même les intéressés ont du mal à évaluer, ces travaux de terrain sont restés sans l'exploitation scientifique, la diffusion et les publications qu'attend la communauté scientifique, et le resteront sans doute malheureusement pour beaucoup d'entre eux : seule la « rumeur publique » et l'édition de quelques informations lapidaires, de quelques notices de catalogues d'expositions, permet de mesurer l'étendue de notre frustration...

Quelle frustration aussi, dans un autre ordre de choses, de voir des sites, qui se sont alors avérés comme essentiels à l'avancement des connaissances dans tel ou tel secteur de notre domaine, seulement partiellement explorés et exploités lors d'opérations de sauvetage, le reste du site - non menacé - étant mis « en réserve » (jusqu'à quand ?), sans que soit engagée à la suite l'extension de l'exploration, figeant ainsi la discipline dans l'immobilisme.

C'est donc de ces acquis - indéniables, même si imparfaitement et insuffisamment exploités - et des très positives prises de positions de la nouvelle formulation du Programme H.11 -desquelles nous n'avons rien à retrancher - que nous partons pour préciser quelques options que devrait, à notre avis, prendre la programmation des recherches de terrain en la matière : la documentation recueillie notamment sur ces opérations de sauvetage peut servir de tremplin pour une relance des recherches.

### *1. Constat préalable, sites-tests, échantillons représentatifs*

Il s'agit tout d'abord (à partir d'enquêtes sur la documentation antérieure et de prospections systématiques, aériennes et au sol, etc.) d'effectuer les constats préalables des déficits régionaux, pour ensuite définir des faciès qui permettent d'isoler un certain nombre de « modèles », de sites-tests destinés à servir d'échantillons considérés comme représentatifs de la région concernée.

Par « région », nous entendons à la fois de vastes zones à l'échelle d'une ou plusieurs cités, ou, pour les régions morphologiquement et historiquement diversifiées par exemple, des « terroirs », des territoires beaucoup plus restreints.

Ce n'est pas en effet à l'échelle nationale que peuvent être dressés ces constats des déficits, ni que peuvent être définis des échantillons représentatifs. La tentative d'une programmation, de l'archéologie rurale à l'échelle de la France entière manque à cet égard de réalisme. Une telle volonté se heurte aux déséquilibres, parfois importants, des connaissances entre les régions, même si des tendances générales s'imposent à l'échelle nationale. C'est bien d'abord sur l'état des connaissances régionales que doivent être définies les problématiques, les stratégies de recherche, les choix en matière d'intervention de terrain (y compris de sauvetage) et ce de manière évolutive, en fonction du progrès des acquis.

Evitons donc d'édicter des règles d'intervention nationales sans tenir compte des réalités locales. Ne pourrait-on pas envisager de disposer, dans cette optique, de relais de décision régionaux, qui auraient la tâche de dresser les diagnostics par régions, de proposer les axes de recherches en tenant compte des potentialités locales et de regrouper, coordonner et fédérer les programmes de recherche globale, soit au sein des Directions des Antiquités, soit au sein d'unités de recherche (CNRS, Université), soit mieux au sein d'unités mixtes.

Une telle politique doit être l'occasion de rééquilibrer les recherches en la matière sur le territoire métropolitain : par exemple : de nombreuses régions ne font pas actuellement l'objet de prospections aériennes ; des programmes collectifs dans ce domaine n'existent que sur une partie de la Narbonnaise et de la Bretagne (où les résultats acquis sont d'ailleurs suggestifs à titre d'exemple de ce qui pourrait être entrepris) ; les fouilles programmées (hors sauvetage) de villas sont en grande partie cantonnées dans la moitié méridionale du pays, et même dans son quart sud-ouest.

Bien sûr, l'engagement de tels programmes régionaux, aussi indispensables qu'ils apparaissent aux spécialistes de la discipline (les quelques expériences conduites, par exemple dans le Sud-Est, le démontrent), ne peut se réaliser autoritairement et artificiellement partout du jour au lendemain : outre les moyens matériels, il nécessite la formation d'équipes, et donc la présence de chercheurs sur ces domaines (quelle que soit leur origine : SDA, CNRS, Université, Collectivités, bénévoles...).

Ce pourrait donc être d'abord sur quelques régions-tests judicieusement choisies selon toute une série de critères, dont notamment la richesse de la documentation dès à présent acquise : on peut penser bien sûr à des régions où par exemple la prospection aérienne, ainsi que les recherches archéologiques dans le domaine rural gallo-romain représentent déjà une tradition ancienne, et sont bien implantées : Picardie bien sûr, mais aussi entre autres Berry, Ile-de-France, Bourgogne et Centre-Est, Bretagne, régions méditerranéennes...

## *2. Approche globale et nouvelles impulsions*

Mais ce serait une erreur de considérer, comme l'avait fait l'ex-programme H.13, que l'engagement de fouilles nouvelles et nombreuses sur des sites d'exploitations agricoles gallo-romaines (villas, etc.) ne sont pas indispensables à l'avancement des connaissances, et que la prospection aérienne peut, seule, apporter des éléments suffisants et fiables sur ces établissements.

Une telle position est sans doute à contre-courant, mais elle est nécessaire, à moins de scléroser rapidement la recherche. Arrêtons de dire que suffisamment de ces sites ont été fouillés. Cela n'est pas vrai, et une simple comparaison avec des pays voisins comme l'Allemagne ou la Belgique le montre. Grâce aux nombreuses fouilles d'établissements ruraux (même incomplètes et trop souvent limitées aux constructions), on dispose dans ces pays d'un fonds documentaire important, qui dès lors permet des analyses historiques. Ce n'est pas encore le cas en France. Dans l'Ile-de-France, par exemple, moins de dix habitats ont été fouillés ces trente dernières années, le plus souvent partiellement. Peut-on imaginer dresser une synthèse de l'habitat rural dans une région aussi vaste avec aussi peu d'exemples ? Si le but final de l'archéologie est de réaliser des études à portée historique, il faut disposer d'un corpus de sources suffisant, sans même parler de la qualité de ce dernier.

La « découverte », dans les années quatre-vingt, de la part des matériaux légers (terre, bois) dans l'architecture gallo-romaine, notamment rurale, a montré ici la nécessité de fouilles vastes, en aire ouverte, fines et minutieuses, pour permettre la mise en évidence de ce type de structures, qui constituent une très grande part des constructions secondaires, d'exploitation, mais aussi éventuellement résidentielles.

Mais il est clair qu'aujourd'hui les problèmes posés par la typologie des constructions rurales ne constituent plus, dans la fouille des sites ruraux gallo-romains, la principale préoccupation.

Il s'agit en revanche de s'interroger sur les productions, sur « l'environnement » paysager, économique et social, de ces sites, questions auxquelles l'archéologie peut au moins en partie répondre, sous réserve de mettre en oeuvre des techniques de fouilles rigoureuses et suffisamment extensives (ex. de Settefinestre, par A. Carandini).

En premier lieu, la nécessité de réaliser, dans la décennie à venir, un nombre significatif de fouilles sur des établissements ruraux gallo-romains, à titre d'échantillon sélectionné comme indiqué ci-dessus, doit être réaffirmée avec force.

Cette nouvelle impulsion à donner aux fouilles d'habitats ne peut se faire qu'à deux conditions :

1. en centrant les problématiques sur les périodes-charnières, sur l'intégration des fouilles dans des projets de prospection/ inventaire ou d'archéologie globale, sur l'archéologie des sols (parcellaires, pédologie).

2. en insistant sur l'intégralité indispensable des fouilles, englobant l'ensemble des structures bâties (en maçonnerie, en bois, en terre.....) et l'environnement (espaces et occupations « *circum villam* », environnement physique ancien, nature et qualité des sols, etc.). C'est le seul moyen de disposer de renseignements vraiment complets et se prêtant à une comparaison.

En effet, s'il ne s'agit plus de ne fouiller, comme par le passé, que les parties résidentielles, balnéaires, nobles de ces sites, il ne s'agit pas non plus de tomber dans l'excès inverse qui consisterait à ne plus fouiller que la *pars rustica*, les bâtiments d'exploitation. L'un et l'autre se complètent évidemment et seule leur exploration simultanée permet la compréhension globale de l'établissement, dans tous ses aspects : niveau de vie, économie, productions, organisation sociale... Le cas des fouilles de thermes, tant décriées, est à ce sujet

révélateur. Dire que l'intérêt pour ces installations se limite au cadre de vie et qu'elles sont éloignées des problèmes économiques est pour le moins simplificateur. A-t-on jamais sérieusement analysé les implications économiques de si nombreuses constructions, techniquement complexes, édifiées en si peu de temps ? S'est-on déjà penché sur la chaîne opératoire (propriété - production - dégagement de richesses - innovations techniques - implantations de tuileries - réseau de distribution - équipes de techniciens spécialisés - etc.) qu'implique ce phénomène ?

Cet exemple montre que l'économie d'une *villa* peut être étudiée non pas uniquement à travers son environnement, mais aussi à travers ses installations, et qu'il existe une étroite conjonction entre les bâtiments, même résidentiels, d'une exploitation et leur environnement (physique, économique et administratif).

### 3. Propositions techniques

En outre, seule la fouille en aire ouverte, exhaustive et extensive, permet, alliée à une technique de fouille appropriée et fine, de mettre en évidence les structures fugaces, et notamment les éléments de constructions en matériaux légers (terre et bois), si courants, voire de reconnaître certains éléments totalement disparus par la topographie des « vides » (ex. des maisons « à niveau » dans les villages du Haut Moyen Age, à fonds de cabanes).

Autre aspect technique, enfin : sur ce type d'exploration, le décapage préliminaire est effectué avec des engins de terrassement ; cette technique est tout à fait adaptée aux conditions de conservation et d'enfouissement d'une très grande part des sites ruraux, au moins dans les grandes plaines de culture de la France de l'Ouest et du Nord, mais ailleurs aussi : sur les plateaux limono-calcaires, et autres paysages agraires du même type, intensivement et systématiquement labourés et cultivés depuis des siècles (et depuis des décennies en labours profonds), aucune élévation naturelle du terrain ne s'est évidemment en principe produite depuis vingt siècles ; et les travaux aratoires ont depuis longtemps tronqué la partie supérieure de ces sites, et notamment leurs sols d'occupation « à niveau » (la stratification verticale de ces sites étant par ailleurs, dans ce contexte rural, en général de faible ampleur) : seules subsistant alors les structures « en creux » (fossés, caves et silos, fondations, trous de poteaux, fosses et extraction diverses...), dont on peut au mieux espérer observer une « stratification horizontale », par recoupements.

Ce constat du mauvais état de conservation de ces sites ne doit pas, comme cela a été encore récemment fait à plusieurs reprises sur des sites de ce type réputés dégradés et détruits, aboutir à les considérer comme sans intérêt et incapables d'apporter les informations précieuses - quoique si sélectives - aux archéologues. Au contraire, cet état d'érosion est l'occasion de pouvoir mettre en œuvre, sans scrupules techniques, des moyens expéditifs de décapage, sur de grandes surfaces (enlèvement de l'épaisseur de la couche arable, soit 30 cm ou plus), et donc de faciliter la multiplication de fouilles en aire ouverte, privilégiant la vision extensive « superficielle » sur celle intensive, « pointilliste » ; à niveau de documentation (et donc a priori de conservation) égal, les sites restent en effet alors comparables entre eux, à l'intérieur d'une région, et donc susceptibles de constituer un échantillonnage représentatif d'au moins certains aspects des questions posées.

Mais, bien évidemment, même si ce cas de figure concerne de très vastes zones du territoire, et non des moindres du point de vue de leur intérêt historique (Picardie, Beauce, Champagne Berrichonne, Multien, etc.), il ne s'agit pas de généraliser et de considérer que cet état d'extrême arasement est la règle générale pour les sites ruraux gallo-romains. D'ailleurs, même à l'intérieur de ces régions, certains sites peuvent être exceptionnellement mieux conservés, et garder encore des éléments de sols, de couches d'occupation, de stratification, et d'élévations (talweg, zones boisées, sites « en dur » recouverts et protégés par leurs propres décombres...).

En effet, dans de nombreuses régions - ou parties de régions - et dans certaines conditions topographiques (vallées, bas de pente...), on s'aperçoit aujourd'hui de plus en plus couramment que les sites sont recouverts d'apports naturels colluviaux ou alluviaux très importants, souvent de l'ordre de plus d'un mètre d'épaisseur, y compris pour les occupations vieilles d'une vingtaine de siècles seulement voire moins (ces apports ont parfois été accélérés par une érosion due à des défrichements massifs) : piémonts méditerranéens, mais aussi toutes régions vallonnées ou de relief un peu accentué, y compris dans la partie septentrionale de la Gaule (vallée de la Loire, du Cher par exemple).

Ces sites, actuellement mis au jour fortuitement à l'occasion de travaux de terrassement profonds, ne peuvent être mis en évidence par les méthodes de prospection classiques, qu'il s'agisse de la prospection sur sol nu (des labours n'atteignent pas alors les niveaux et structures archéologiques), ou de la prospection aérienne (trop profondément enfouis, ils n'influent pas sur la pousse des cultures), voire la prospection géophysique : leur reconnaissance nécessite donc d'imaginer, dans les régions susceptibles d'être concernées par ce phénomène de recouvrement, des méthodes de prospection spécifiques et nouvelles : outre le suivi de tous travaux, il s'agit notamment du carottage systématique et de la conduite de sondages terrassés profonds - voire de tranchées (mécaniques) -, notamment en contexte d'archéologie préventive, mais pas seulement.

Il y va de la validité des cartes de l'occupation du sol des régions étudiées, celles-ci pouvant être privées, si l'on n'y prend garde, d'une importante partie - d'ailleurs impossible à quantifier a priori - de leurs éléments

constituants. Il y va aussi de la révélation de sites en bon état de conservation, encore stratifiés, susceptibles d'apporter à notre documentation la part manquante dans la série évoquée plus haut, et donc d'offrir une autre série de sites, complémentaire, à notre échantillonnage, à notre exploration : c'est en effet la conduite simultanée et complémentaire, sur une sélection de sites ruraux judicieusement choisis, que nous préconisons, permettant d'allier une exploration extensive sur un nombre représentatif de sites « érodés » à celle « intensive » sur quelques sites choisis, en bon état de conservation, à l'intérieur d'une même région, les informations apportées par l'un ou l'autre type d'exploration étant évidemment complémentaires.

### **Des fouilles exhaustives...**

Enfin, et pour en « terminer » avec les fouilles proprement dites d'établissements ruraux, et avec la fausse opposition « fouille de sauvetage/fouille de recherche », il est certes bon de considérer, comme on l'a fait récemment dans certaines grandes opérations d'archéologie préventive, que la fouille de trop nombreux petits sites ruraux gallo-romains peut être redondante, et donc en partie inutile (surtout d'ailleurs si ces sites ne sont explorés que partiellement !), et qu'il vaut mieux choisir un nombre restreint de gisements à exploiter plus systématiquement. Mais la limitation de l'exploration à la seule zone menacée par le projet d'aménagement (TGV, autoroutes; canaux, aéroports...) ne peut continuer à être la règle.

Ces visions tronquées, partielles, sont d'un apport au bout du compte assez limité. Et il n'est pas possible non plus de faire endosser à l'aménageur la fouille de zones du site non menacées, directement ou indirectement, par le projet : la seule solution rationnellement acceptable en termes scientifiques est la prise de relais financiers pour l'extension et la poursuite de l'opération - sans délais - par les divers organismes et intervenants concernés (SDA, CNRS, universités, collectivités et associations...), en vue de l'exploration exhaustive, complète, du site.

En effet, si l'on est obligé aujourd'hui d'insister sur cette nécessité « d'exhaustivité » de la fouille, c'est que notre corpus de base est beaucoup trop lacunaire pour que l'on puisse actuellement se permettre d'échantillonner, de sélectionner les secteurs d'exploration archéologique à l'intérieur d'un même site : ce n'est qu'après plusieurs années de réalisations de fouilles « du premier type » (exhaustives) que nous serons capables de proposer de nouvelles problématiques, de nouvelles interrogations qui pourront alors se satisfaire de fouilles partielles, orientées vers tel type de structure, tel secteur, telle phase chronologique, et faire l'objet de procédures d'échantillonnage statistiques.

### **... inscrites dans leur environnement**

En second lieu, la question des parcellaires associés doit être abordée. Il n'est en effet plus envisageable aujourd'hui d'étudier les seuls habitats ruraux sans se préoccuper des terres exploitées par ceux-ci, et notamment de leur mode de divisions territoriales et culturelles. Et ce quels que soient les types de parcellaires (susceptibles de laisser des traces perceptibles) : centuriations, cadastres de tous types, « *celtic fields* », systèmes fossoyés...

Ces préoccupations induisent bien sûr tout un arsenal de méthodes de prospection spécifiques (photo-interprétation et télédétection, filtrage optique, analyses cadastrales, prospections géophysiques - dont surtout la thermographie -, etc.) ; mais elles nécessitent aussi de nouvelles stratégies de fouilles qui, ici encore, s'orientent vers les décapages de grandes surfaces, la vision extensive (cf. les fouilles de la région de Hambach - exploitation de lignite - près de Cologne).

Il est en effet nécessaire de reconnaître, aux abords des habitats, leurs relations, et donc leur chronologie relative avec d'éventuels systèmes parcellaires (ainsi que voyers).

Il est également nécessaire, lorsque de telles structures sont - fortuitement ou par sondages d'évaluation - reconnues, d'envisager la reconnaissance d'ensembles parcellaires cohérents et assez complets, par de vastes décapages, afin d'assurer notamment, dans un premier temps, l'établissement de typologies ; s'il ne s'agit pas de défendre l'idée maximaliste de la nécessité de décapage total des surfaces étudiées, par exemple dans le cadre d'opérations d'archéologie préventive, il est toutefois possible de proposer des stratégies d'exploration, mettant par exemple en œuvre des réseaux denses de tranchées de reconnaissance, qui permettent de reconnaître l'organisation générale d'un système parcellaire, à grande échelle.

Car, en la matière, la seule typologie des formes, et le seul report en plan des lignes perceptibles par vue aérienne par ex., mais même par décapage superficiel, ne permet pas l'approche chronologique nécessaire (plusieurs systèmes, d'époques différentes, se superposant le plus souvent) : seule la fouille, au moins partielle (échantillonnage, si possible raisonné), permettra la récolte des indispensables éléments de datation (souvent rares et de mise en œuvre délicate dans ce contexte). Et seule la fouille fine, associée à certaines analyses (ci-dessous), permettra de comprendre la dynamique des comblements, et donc souvent la nature et l'évolution de ces limites parcellaires (drainage ; limites simples ; fossés seuls ; à talus ; à haie sur talus...).

### **Le piège du « tout paléo-environnement »**

En dernier lieu - pour se cantonner aux points qui nous paraissent essentiels, et sans prétendre bien sûr ici à l'exhaustivité - il faut aborder la question des recherches environnementales, et donc des analyses faisant notamment appel aux sciences de la terre ou de la nature.

Leur apport, en particulier dans notre domaine de l'archéologie agraire, n'est plus à démontrer : plusieurs applications, d'abord chez nos voisins, en particulier britanniques, puis plus récemment sur le territoire métropolitain, ont montré toute la richesse de ces approches : palynologie, paléo-carpologie, anthracologie, archéo-zoologie, malacologie, sédimentologie, pédologie, micro-morphologie, etc.

A telle enseigne que ces disciplines appliquées (archéométrie !) font l'objet d'un engouement qui dépasse parfois les limites du raisonnable : applications injustifiées bien que coûteuses, d'autant plus facilement que les moyens de certaines opérations (surtout de sauvetage bien sûr) sont aujourd'hui presque illimités.

L'appel trop systématique aux sciences « dures » est parfois une tentation « scientiste » qui nuit à la validation de ces techniques d'acquisition de données, à leur apport, comme d'ailleurs, à terme, à leur crédibilité.

Par ailleurs, les spécialistes et laboratoires compétents, en nombre restreints, sont submergés et ne peuvent aujourd'hui répondre dans des délais décents à l'attente des archéologues, pour des raisons structurelles (mais aussi parfois en partie à cause de ces appels intempestifs et injustifiés). Le système de fonctionnement - surtout financier - de ces laboratoires, et les relations complexes et délicates qu'entretiennent archéomètres et archéologues, ne facilitent évidemment pas les choses en la matière. S'ajoute à cela le désintérêt assez général des spécialistes de ces disciplines naturalistes pour les périodes historiques récentes, et spécialement pour l'époque gallo-romaine.

Or, les questions posées par l'archéologie rurale gallo-romaine nécessitent évidemment des appels constants et diversifiés à ces sciences, qu'il s'agisse de la reconstitution de « l'environnement » paysager au sens large (orographie, hydrographie, boisement...), de la reconnaissance des productions (plantes cultivées, animaux élevés), ou des conditions de ces productions (pédologie des sols cultivés...), voire de questions plus « pointues » mais souvent essentielles sur tel ou tel cas (identifications de la nature de structures ou de couches par les indices écologiques, interprétation des systèmes parcellaires - ci-dessus -, etc.).

Il est clair que les spécialistes - au moins ceux susceptibles de répondre à l'appel d'archéologues du monde rural gallo-romain - ne sont pas assez nombreux : des postes, des laboratoires de service doivent être créés.

Mais il est parallèlement indispensable que les archéologues se disciplinent à ce sujet, et sachent ne faire appel qu'à bon escient à ces sciences, dans le cadre de questions claires, de problématiques raisonnées : il n'est en effet, par exemple, pas utile d'effectuer prélèvements et analyses palynologiques ou micro-morphologiques sur l'ensemble des sédiments d'un site (sauf exception peut-être, à titre expérimental, ou en milieu humide par exemple) : ici encore, l'échantillonnage est nécessaire, à la fois sélectionné de manière raisonnée, et/ou par des procédures de localisations « au hasard » (au sens statistique).

Les procédures et les coûts d'analyses - à cette réserve près - doivent alors être inclus dès l'origine dans les projets et les budgets, et les collaborations scientifiques nécessaires, assurées a priori.

### **La prospection**

Il est en outre évident que la discipline ici concernée ne peut opérer des avancées significatives que si sont par ailleurs menées, parallèlement, des opérations de prospections systématiques, faisant appel à tout l'arsenal des techniques utilisables en la matière (et y compris les sondages systématiques, entre autres...), à différentes échelles, sur les terroirs, sur des régions, selon des procédures d'échantillonnage ou non...

La prospection a en effet aujourd'hui droit de cité à part entière comme acte archéologique, au même titre que la fouille, qu'elle peut ou non précéder, préparer. Et il va de soi que l'existence d'inventaires et de cartes archéologiques (de l'état des connaissances), conçus de manière précise et fiable, simple et évolutive (ouverts aux données nouvellement acquises) reste un instrument indispensable.

Il est d'ailleurs clair, en matière de prospection que la définition au Programme H.11 ne peut être qu'un cadre administratif pratique pour l'engagement de projets dans ces domaines. Il sera vite indispensable de faire sauter les barrières, thématiques, chronologiques ou géographiques : il est indispensable, en matière d'occupation du sol, d'envisager la chose de manière diachronique, au moins depuis la Protohistoire jusqu'au Moyen Age inclus ou plus... Et par exemple, l'étude des lieux de cultes, de sépultures, ou encore de l'artisanat, ne peut être ici qu'artificiallement séparée de celle des habitats et des habitants, en milieu rural.

### **En guise de conclusion**

Dans le cadre d'une orientation et d'une programmation des recherches en la matière, telles que nous souhaitons les défendre ici, on ne saurait, sur ce sujet, se satisfaire de quelques « chantiers d'intérêt national », en petit nombre : outre la nécessité d'orientations régionales, l'ampleur de l'échantillon étudié est ici, au moins dans un premier temps (une décennie ?), une exigence importante : le développement de quelques opérations de prestige ne sauraient combler rapidement les lacunes de la documentation.

En outre et enfin, il est nécessaire - notamment si l'on veut sortir de l'ornière de l'archéologie à deux vitesses (sauvetage-recherche) - que l'ensemble de la communauté des archéologues et des chercheurs travaillant dans notre domaine se sente concernée par la nécessité de ce renouveau, et n'abandonne donc pas l'initiative en la matière, et la conduite des choix nécessaires, aux seules préoccupations de défense du patrimoine, c'est-à-dire pratiquement à la seule Sous-direction de l'Archéologie. Les autres partenaires institutionnels doivent aussi investir ici, si l'on veut sortir du marasme actuel : les collectivités territoriales - si les choses sont posées en termes de partenariat - sont pour beaucoup (par l'intermédiaire de leurs services archéologiques ou non) prêtes à investir dans le domaine de la recherche; le CNRS peut orienter les recherches en la matière, par la création de postes, par le fléchage de certains, notamment, dans le domaine de l'archéologie environnementale et en général des analyses, par des choix de financements incitatifs ; l'Université peut et doit faire de même, et aussi orienter les étudiants sur cette discipline, en maîtrises, DEA et thèses. L'ensemble des partenaires enfin doit se préoccuper des moyens d'édition nécessaires (publications de mémoires, monographies, rapports de fouilles, d'actes de colloques, périodiques nationaux et inter-régionaux).

Ces partenaires devraient se concerter pour lancer, sur les prochaines années, un large appel d'offres sur une « Action Thématique Programmée », ou tout autre action de ce type, dans le domaine de la Gaule romaine rurale, aux choix thématiques bien pensés, et qui soit largement dotée de moyens, financiers et autres.

Il est important de constater qu'en 1990 le Conseil supérieur de la Recherche scientifique a particulièrement soutenu financièrement les fouilles programmées qui s'inscrivaient dans une opération régionale retenue par l'Action thématique programmée (ATP) « Grands projets ». Cette conjonction doit être renouvelée et développée. Dans le domaine de l'archéologie rurale (de la Gaule romaine mais pas seulement, étant donné les besoins diachroniques), il est souhaitable que le CSRA ne s'en tienne pas à soutenir des demandes mais aussi en suscite, par le biais d'appels d'offres.

le 15 juin 1990

N.B. : Les signataires, associés à d'autres chercheurs (A. Chartrain, J.-L. Collart, F. Dumasy, F. Favory, S. Lepelz, P. Méniel, Th. Odier, C. Pellecuer, Cl. Raynaud...) ont décidé de créer une association pour l'étude du monde rural gallo-romain (création fin 1990), qui aurait essentiellement pour but de faire circuler l'information, émanant notamment de fouilles récentes, à l'occasion de colloques itinérants. Pour tous renseignements, en l'attente de l'élection d'un bureau, s'adresser à Alain Ferdière, par l'intermédiaire des *Nouvelles de l'Archéologie*.